

*Vœu de l'Exécutif relatif au maintien d'un service public postal de qualité
à l'initiative du groupe Communiste et citoyens*

Considérant que la présence postale dans nos quartier et sa qualité de service sont un bien commun précieux pour notre arrondissement tout comme pour Paris et pour notre pays,

Considérant que nos concitoyens ont toujours besoin d'un service courrier et de colis de qualité,

Considérant que l'implantation qui reste conséquente de la Poste dans les territoires n'est pas un coût mais une richesse qui en fait un acteur de présence territoriale et de lien social incontournable et un atout dans la lutte contre la fracture numérique,

Considérant que la Poste conserve une image très positive chez nos concitoyennes et concitoyens du fait de la densité de cette implantation, de l'engagement de son personnel, de son rôle d'aménagement du territoire,

Considérant cependant que la baisse de qualité et d'implantation de bureaux et de boîtes-aux-lettres jaunes de La Poste est de plus en plus dénoncée par les associations et les usagers,

Considérant que les élus sont sollicités par de nombreux habitants sur les modifications des horaires d'ouverture de bureaux de Poste comme ceux du bureau de la Poste Mortier, les dysfonctionnements répétés des distributeurs automatiques de la Poste durant cette année (Poste st Blaise et Gambetta en particulier) et sur l'allongement des files d'attente,

Considérant que dans de nombreux quartiers la présence des services publics nationaux est de moins en moins prégnante et que la ville de Paris comme la municipalité du 20ème et les associations ne cessent de pallier au manque de l'Etat,

Considérant les fortes mobilisations citoyennes et des commerçants qui ont eu lieu de ce fait ces dernières années à Paris,

Considérant que le 20ème se caractérise par une forte densité de population et de nombreux quartiers populaires,

Considérant qu'un rendez-vous a eu lieu en début de mandature entre le Maire du 20ème et la direction régionale de la Poste où ces derniers, malgré les objectifs économiques qui leur sont assignés, souhaitent garder un haut degré de niveau de service public, développer et renforcer, au niveau parisien, des process respectueux de l'environnement et des facteurs en proximité avec les habitants,

Considérant que, loin d'être épargné par la volonté du Groupe la Poste de ne vouloir conserver que 2800 bureaux de Poste au niveau national, Paris a vu fermer 49 bureaux de Poste en 6 ans, que le

contrat postal territorial ne prend absolument pas en compte la densité des populations mais uniquement la distance géographique qui est la même en territoire rural et en milieu urbain et que le remplacement de bureaux de Poste par le développement des points relais commerçants ne répond pas de la même façon aux besoins des usagers et crée une grande confusion entre services publics et activités commerciales,

Considérant la pétition de centaines d'usagers demandant la remise en place de la boîte-aux-lettres jaune située au 67 Cours de Vincennes enlevé pour cause de détérioration liée à des travaux,

Considérant que les informations de disfonctionnement ponctuels survenus dans l'ouverture de certains bureaux de Poste comme le bureau Buzenval, les plages horaires estivales ou encore les différentes informations demandées notamment sur l'implantation de présences postales ont été communiquées dans d'excellents délais à la municipalité,

Considérant que l'intérêt des habitants du 20ème et des salari-é-s est que prime une entente cordiale et intelligente entre les services publics de notre arrondissement et notre municipalité afin de trouver le chemin de l'intérêt général,

Considérant que la poste centrale du 20è va bientôt perdre encore trois agents qui partent en retraite et qui risquent de ne pas être remplacés alors que la situation actuelle de crise a montré l'importance et la nécessité des services publics;

Sur proposition des groupes de la majorité municipale le Conseil du 20ème arrondissement et son Maire demande par ce vœu à la direction régionale de la Poste :

- de confirmer qu'aucune fermeture de bureaux de Poste n'aura lieu dans les années à venir dans 20ème ;
- de rétablir le plus rapidement possible la boîte-aux-lettres jaune du 67 Cours de Vincennes conformément à la volonté exprimée sous forme de pétition par des centaines de riverains et qu'à l'avenir aucun enlèvement de boîte-aux-lettres jaunes ne puissent avoir lieu sans en avertir préalablement les maires d'arrondissement;
- d'avertir notre municipalité en amont de la prise de décision concernant toute modification des plages horaires, restructuration du réseau, suppression de distributeur automatique
- de ne pas impacter d'avantage par un non remplacement des départs à la retraite prévue la qualité du service public postale auxquels les élus et les citoyens sont particulièrement attachés